

FICHE 43

**LISTE DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES DEMANDÉES
À CERTAINS ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT**

1. OBJET

< 41 > < 42 > En sus des états réglementaires demandés aux établissements de crédit (états 10, 11, 12, 13, 20 et 21), la direction de la Balance des paiements – Service des Capitaux Monétaires Extérieurs (SEMEX)– reçoit des données complémentaires relatives à l’activité pour compte propre de certains établissements de crédit qui visent à une **information plus complète des autorités monétaires**.

Le périmètre et les modalités de recensement de ces informations supplémentaires varient selon la nature des produits traités. Tout renseignement complémentaire à ce propos peut être obtenu auprès du SEMEX.

2. LISTE DES ENQUÊTES COMPLÉMENTAIRES

2.1. Données mensuelles

- < 44 > – Recensement des opérations de change à terme de devises (E30 ou E30B).
- < 45 > – Recensement des encours de créances et engagements en devises des banques vis-à-vis des résidents (E36).

2.2. Données trimestrielles

- Déclaration des créances consolidées par les banques à réseau étranger (créances consolidées ventilées par pays) – CC₁, CC₂, CC₃ et CC₄.

2.3. Données semestrielles

- Recensement sur une base consolidée de données sur les portefeuilles de produits dérivés (encours notionnels, valeurs de marché...).

2.4. Données triennales

- Enquête sur l’activité des marchés de change et de produits dérivés